



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE 2019

PARTAGER NOTRE BIO.

UNE BIO INDÉPENDANTE, EXIGEANTE, ÉTHIQUE,  
SOLIDAIRE, FRANÇAISE ET SAVOUREUSE.



La Vie Claire

# ÉDITO

## UNE BIO PLUS INDÉPENDANTE QUE JAMAIS

Depuis plus de 70 ans, La Vie Claire a choisi l'indépendance, un parti pris fort qui nous assure le bien le plus précieux qui soit, la liberté.

Liberté d'être fidèle à ses convictions, et d'abord à cette idée du lien évident entre alimentation et santé, intuition originelle de notre fondateur. Liberté d'assumer ses choix et sa différence, pour une Bio responsable, locale, solidaire des producteurs dans la durée.

Liberté de défendre ses engagements, en soutenant une agriculture durable, mais aussi une exigence de qualité qui va bien au-delà des normes et fixe ses propres critères, sans concession, sans compromis.

Les consommateurs aussi sont de plus en plus nombreux à cultiver leur indépendance d'esprit pour devenir des consommateurs engagés et déterminés, bien décidés à faire valoir leurs choix. Informés, avisés, conscients des enjeux environnementaux, sociétaux, économiques, ils s'engagent à travers leurs achats et prennent en compte l'écosystème de production dans sa globalité.

Nous partageons avec eux les mêmes valeurs et le même rêve d'une alimentation plus savoureuse, plus équilibrée, dans un monde plus éthique. Toutes les actions de La Vie Claire vont dans ce sens, en toute transparence. Ou'il s'agisse d'optimiser les process et les méthodes pour les rendre plus vertueux, d'améliorer nos recettes, de sélectionner les bons partenaires, La Vie Claire s'est fixé pour mission d'être utile, de travailler au bien commun et de rendre la bio accessible à tous.

Développer notre propre gamme de produits est l'un des moyens de parvenir à ces objectifs, qui n'ont pas changé depuis des décennies.

Merci à tous ceux qui participent à cette belle aventure chaque jour de l'intérieur, à ceux qui apportent leur pierre à l'édifice, partenaires ou fournisseurs. Nous pouvons être fiers du chemin parcouru, continuons à faire toujours mieux !

**Brigitte Brunel Marmone**

Présidente du Directoire



# La Vie Claire

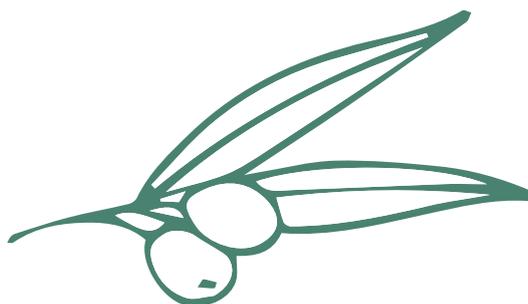


La Vie  
Claire

BIO

ÉPICERIE  
PRODUITS F  
FRUITS E  
PAIN CUIT  
PRODUITS E  
CAVE  
PRODUITS S  
BIEN-ÊT  
COMPLÈME  
PRODUITS  
ÉCOLOG

# sommaire



Édito .....	p 2
Sommaire .....	p 4
La Vie Claire aujourd'hui.....	p 6
Stratégie et vision de marque .....	p 7
Modèle de création de valeur .....	p 8-9
Organisation et parties prenantes .....	p 10-11
Des axes clairs et des responsabilités .....	p 12-13
S'imposer de dépasser la réglementation bio et se montrer intransigeant sur la qualité .....	p 14-15
Garantir un soutien absolu à nos producteurs .....	p 16-17
Travailler en toute écoresponsabilité .....	p 18-19
Accompagner notre croissance d'une politique de ressources humaines en faveur de nos collaborateurs .....	p 20-21
Être accessible et au service de nos clients .....	p 22-23
Agir pour une société plus humaine et solidaire .....	p 24-25
Conclusion .....	p 26
Cadre réglementaire et note méthodologique .....	p 27

Depuis plus de 70 ans, notre indépendance nous rend libres de nos choix et de nos actes.

Être **INDÉPENDANT**, c'est

Défendre un modèle agricole durable  
S'imposer de surpasser la réglementation Bio  
Être intransigeant sur la qualité  
Garantir un soutien absolu à ses producteurs  
Être à la fois accessible et solidaire

Notre indépendance nous permet  
de dessiner une autre bio.

Une bio **EXIGEANTE, ÉTHIQUE,**  
**SOLIDAIRE, FRANÇAISE**  
et **SAVOUREUSE.**



**La Vie Claire**



LA VIE CLAIRE  
AUJOURD'HUI,  
C'EST...

LA 2<sup>ÈME</sup> enseigne de distribution SPÉCIALISÉE EN BIO !

UNE GAMME  
DE PRODUITS  
TRÈS LARGE

1974 PRODUITS  
À LA MARQUE LA VIE CLAIRE  
ET PLUS DE 150 NOUVEAUTÉS CHAQUE ANNÉE !

3 167 PRODUITS  
DE MARQUES SPÉCIALISÉES

140 RÉFÉRENCES  
DE FRUITS ET LÉGUMES

75 PETITS PRIX BIO®  
DES PRODUITS DE  
CONSOMMATION QUOTIDIENNE

UNE GRANDE ENTREPRISE DE PROXIMITÉ

366 MAGASINS  
DONT 123 INTÉGRÉS

1129 COLLABORATEURS  
SOIT 943 ÉQUIVALENTS  
TEMPS PLEIN (ETP)

109 EMPLOIS (ETP)  
CRÉÉS EN 2019

PLUS DE 330 MILLIONS D'EUROS  
DE CHIFFRE D'AFFAIRES  
POUR L'ENSEMBLE DES MAGASINS LA VIE CLAIRE EN 2019\*

+10%

de chiffre  
d'affaires en un an

\*Prix public TTC

RÉPARTITION DU CAPITAL



## Notre vision d'avenir

La Vie Claire a été fondée par un visionnaire, Henri-Charles Geffroy, un des premiers à s'être engagé corps et âme en faveur d'une alimentation proche de la nature, d'une agriculture conforme aux lois de la fertilité naturelle. Aujourd'hui, nous perpétons cet héritage et partageons notre vocation : celle de rendre accessible au plus grand nombre une alimentation bio, saine et respectueuse de la nature.

Par des convictions fortes et notre approche différente, basée sur l'indépendance, nous voulons devenir l'enseigne préférée des consommateurs bio grâce notamment à notre réseau de points de vente intégrés et franchisés et notre propre marque La Vie Claire.

Notre mission est de sensibiliser aux bénéfices d'une consommation bio, de conseiller et d'offrir des produits de saison au goût vrai, d'encourager les bonnes pratiques alimentaires et un mode de vie sain...

De transmettre notre Art de Vivre Bio, celui de se nourrir et de vivre en adoptant un comportement écologiquement responsable.

Nous sommes engagés dans une démarche éthique et équitable avec des prix justes pour tous : pour nos consommateurs, comme pour les producteurs.



## Notre stratégie durable

Pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain, et faire face à un marché qui évolue très vite, nous nous appuyons sur 4 piliers stratégiques :

### • Préserver notre indépendance

C'est la valeur fondamentale de notre action ! Elle est garante de notre agilité, de notre réactivité et de notre liberté, et nous permet d'agir chaque jour pour une autre Bio.

### • Poursuivre l'expansion de notre parc de magasins

Avec un objectif d'une quarantaine de nouveaux points de vente, intégrés et franchisés, afin de rendre la Bio toujours plus accessible, au plus grand nombre.

### • Agir pour le développement d'une agriculture durable

Nous attachons une très grande importance à la mise en place de relations durables, équitables et bienveillantes

avec nos partenaires. Ainsi, nous soutenons les actions qui sécurisent les filières et en développons de nouvelles. À l'heure où l'urgence climatique est une réalité, nous œuvrons pour un modèle de société qui assure la sécurité alimentaire tout en préservant les ressources naturelles.

### • Être exemplaire sur la qualité des produits de notre marque

Depuis plus de 70 ans, notre expertise a permis la création d'une offre unique en termes d'exigence, de rigueur et de contrôles. Nous avons choisi d'aller encore plus loin que les normes en vigueur : cahiers des charges renforcés, obligations pour nos partenaires accrues, critères d'analyses multipliés... La recherche d'une Bio d'excellence est au cœur de tout !

Pour atteindre nos objectifs, nous pouvons compter sur la force de notre marque La Vie Claire qui propose l'offre produit la plus large du marché. Lancée dès l'origine, elle permet de mettre la Bio au cœur du quotidien de nos clients et regroupe aujourd'hui 1974 produits :

#### • LE PAIN

• LES PRODUITS FRAIS  
crèmerie, produits carnés, traiteur végétal...

• TOUTE L'ÉPICERIE TRADITIONNELLE SUCRÉE ET SALÉE  
huiles, boissons, biscuits, mueslis, confitures, farines, céréales, pâtes, conserves de légumes, fruits secs...

#### • LES PRODUITS SANS GLUTEN ET BIO

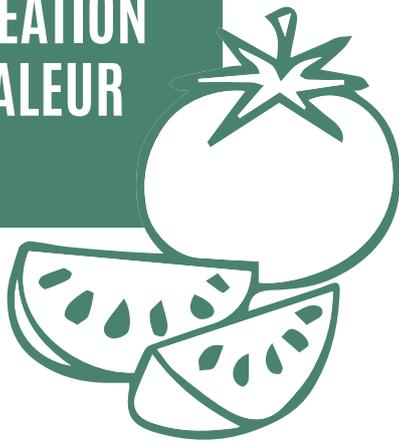
• LA PHYTHOTHÉRAPIE : des plantes en vrac, en sachets et des extraits fluides

• LES HUILES ESSENTIELLES

• LES PRODUITS D'HYGIÈNE ET DE COSMÉTIQUES LABELLISÉS COSMÉBIO®

• LES PRODUITS D'ENTRETIEN LABELLISÉS ECOCERT®

# NOTRE MODÈLE DE CRÉATION DE VALEUR



## Les grandes tendances de la

Prise de conscience consommateurs : manger sain et enjeux écologiques.

Préférence consommateurs pour le local et les circuits alternatifs.

Concurrence (GMS, augmentation de l'offre bio, multiplication des points de vente).

## Nos principales activités

### NOS RESSOURCES

#### HUMAINES ET SOCIALES

**1129 COLLABORATEURS**  
soit 943 ETP

**366 MAGASINS DONT 123 INTÉGRÉS**

**61%**  
de femmes

**93%**  
DE NOTRE EFFECTIF  
EN CDI

#### FINANCIÈRES

Répartition du capital :

**82%**  
FAMILLE PELEN

**16%**  
DIRECTION ET COLLABORATEURS

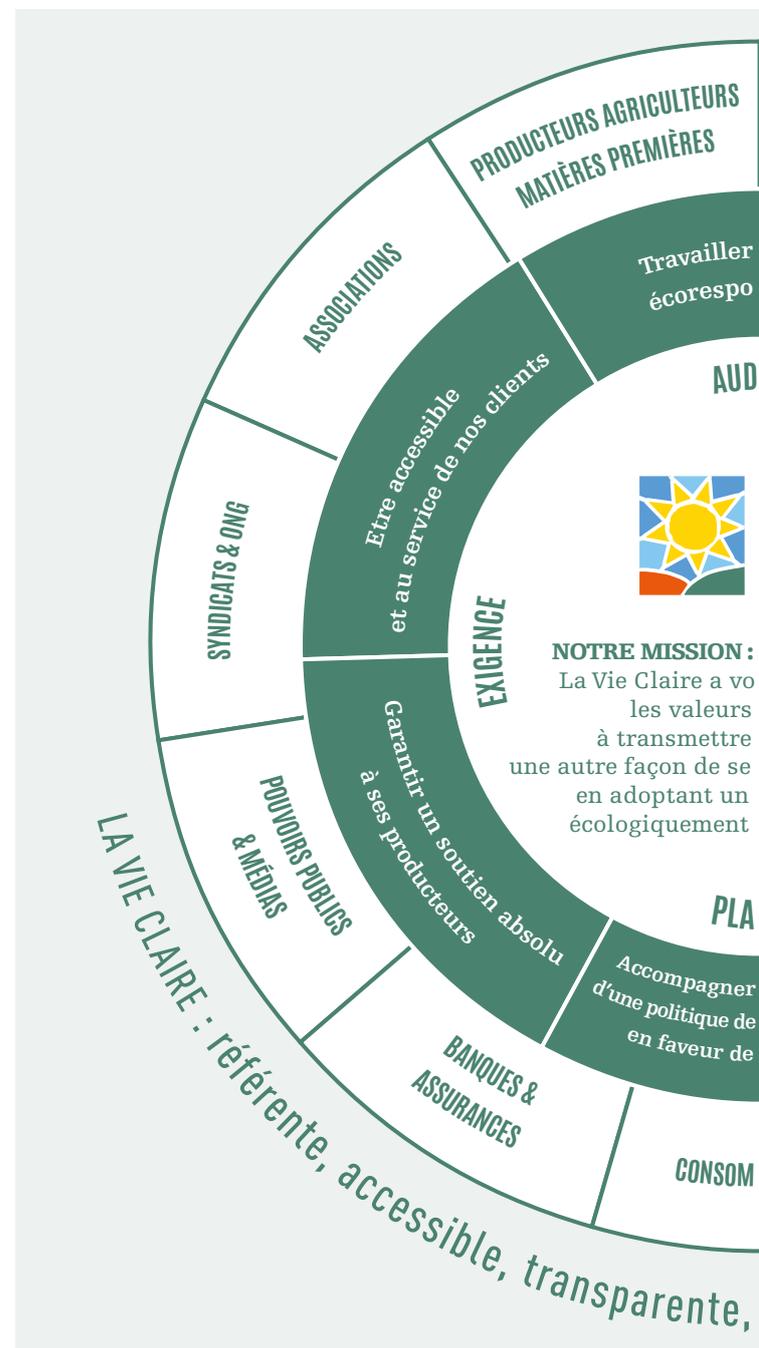
**2%**  
FONDS DE DOTATION LA VIE CLAIRE - ERIC PELEN

#### ENVIRONNEMENTALES

1 DÉPARTEMENT RSE  
DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX  
1 SIÈGE SOCIAL ET 1 ENTREPÔT DE 14 000 m<sup>2</sup>

#### SOCIÉTALES

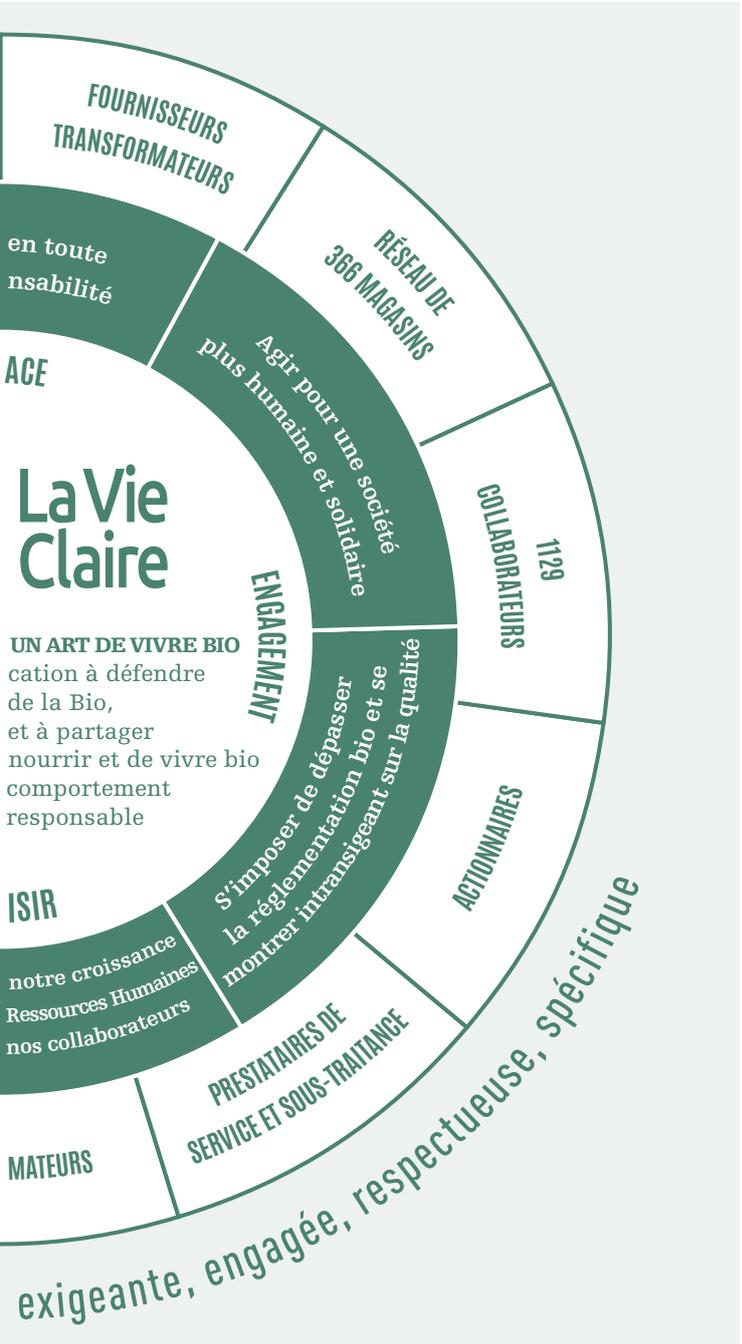
**261 FOURNISSEURS**  
pour la marque La Vie Claire  
FONDS DE DOTATION LA VIE CLAIRE - ERIC PELEN  
LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



# distribution spécialisée bio



- Définition et développement des produits à la marque La Vie Claire, sélection et distribution de produits biologiques et naturels auprès des magasins.
- Animation, développement et soutien du réseau de magasins La Vie Claire.



## création de valeur

**HUMAINES ET SOCIALES**

<b>109</b> EMPLOIS (ETP) CRÉÉS	<b>24 750 HEURES</b> DE FORMATION
<b>95 PERSONNES</b> ont bénéficié de la <b>PROMOTION INTERNE</b>	<b>25% DES JEUNES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE &amp; PROFESSIONNALISATION</b> ont été embauchés <small>(En 2018, donnée publiée tous les 2 ans.)</small>

**FINANCIÈRES**

<b>245 MILLIONS</b> d'euros de CA HT	<b>+14%</b> DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN UN AN
---	---

**ENVIRONNEMENTALES**

<b>POLITIQUE RSE</b>	<b>BÂTIMENT HQE / BBC*</b>
<b>6 400 m² DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES</b>	
<b>100%</b> DES DÉCHETS DU SIÈGE ET DE LA PLATEFORME LOGISTIQUE SONT VALORISÉS	
<b>CONCEPT DE MAGASINS :</b> gain énergétique de 22% par rapport à l'ancien concept	

**SOCIÉTALES**

<b>10 ANS DE PARTENARIAT AVEC 106 FOURNISSEURS</b>	<b>20 ANS AVEC 35 D'ENTRE EUX</b>
	<b>30 ANS AVEC 3 D'ENTRE EUX</b>

**3 PROJETS SOUTENUS PAR LE FONDS DE DOTATION LA VIE CLAIRE - ERIC PELEN**  
DONS DE PRODUITS SOLIDES 75,3 T ET DONS DE PRODUITS LIQUIDES 36753 L

\* HQE : haute qualité environnementale ; BBC : bâtiment basse consommation



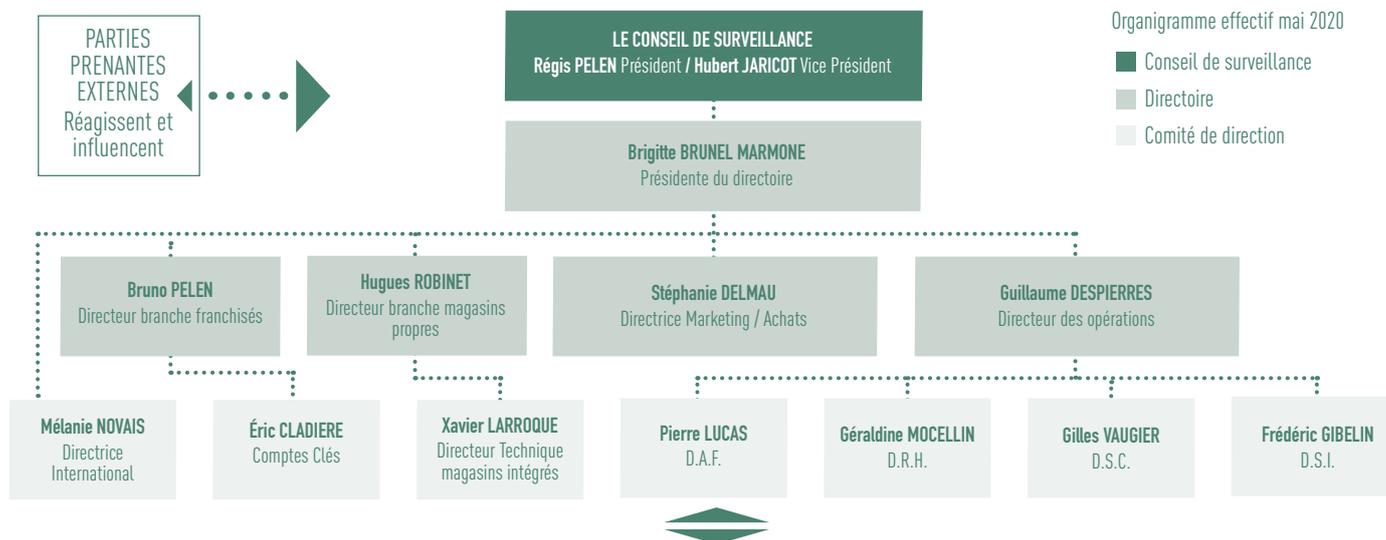


# NOTRE ORGANISATION

## Nos parties prenantes

Le tableau suivant recense les parties prenantes prioritaires avec lesquelles La Vie Claire entretient des relations au quotidien. Pour chaque catégorie de parties prenantes, sont listées les modalités mises en œuvre pour les informer, dialoguer avec elles ou les consulter, ou encore les accords, partenariats ou collaborations établis avec certaines d'entre elles.

	NOS PARTIES PRENANTES	INFORMATION / COMMUNICATION
<b>AU SEIN DE L'ENTREPRISE</b>	Collaborateurs CSE Agir Clair	Outils de communication interne (mails, journal Entre Nous, affichages, brochures et rapports) Réunion d'information des collaborateurs sur bilan et perspectives
	Directoire/Comité de réflexion/ Comité de Direction	
<b>AU SEIN DE LA CHAÎNE DE VALEUR</b>	Actionnaires	Assemblée générale annuelle - Résultats annuels rapport de gestion
	Magasins Franchisés	Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF), note hebdomadaire, portail (intranet)
	Fournisseurs partenaires	Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF), livret de marque
	Filières d'approvisionnement (Graines de Lyon, Graine de Gascogne...) Consommateurs	Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF), site internet, packaging (coordonnées GPS) Outils de communication : programme fidélité, réseaux sociaux, site internet, affichages, brochures, emballages produits, médias
<b>PRESTATAIRES ET SOUS-TRAITANTS</b>		Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF), site internet
<b>DOMAINE ÉCONOMIQUE</b>	Banques	Résultats annuels, rapport de gestion, perspectives d'évolution lors des rendez-vous périodiques
	Assurances	Echanges réguliers par mail et téléphone Rapports de sinistres éventuels
<b>POUVOIRS PUBLICS ET MÉDIAS</b>	Organismes officiels (DGCCRF...)	Site internet - Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF)
	Médias (presse, TV, réseaux sociaux)	Communiqué et/ou dossier de presse – une fois par an a minima Site internet Événements spécifiques
<b>DOMAINE SOCIAL</b>	Inspection et médecine du travail	Site internet - Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF)
	Associations	Site internet - Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF)
	Ecoles	Interventions auprès des écoles à proximité du siège Dons divers : kermesse, projets d'école
<b>SYNDICATS, ONG ET ORGANISMES DE CERTIFICATION</b>		Participation aux travaux et groupes de travail d'organisations professionnelles
		Audits annuels par des organismes tiers indépendants
		Site internet - Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF)
<b>COMMUNAUTÉS LOCALES</b>		Brochures et Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) Site Internet - Événements spécifiques



LES COLLABORATEURS participent au développement et LE GROUPE AGIR CLAIR fait progresser l'éco-responsabilité et les bonnes pratiques. Chaque membre du Comité de Direction est impliqué dans un projet RSE.

DIALOGUE / CONSULTATION	ACCORDS / PARTENARIATS / COLLABORATION
Dialogue avec les salariés (déjeuners mensuels avec la présidente), les représentants des salariés : réunion CSE mensuelle Réunions managers : 2 fois par an Séminaires avec les responsables de magasins : 2 fois par an	Accords avec les représentants des salariés : • Participation • Intéressement • Plan d'action égalités professionnelles h/f (2019) • GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences 2016) • Plan d'action contrats génération • Charte télétravail
Réunion Codir : tous les mois Réunion Directoire : tous les mois Comité de Réflexion : une fois par an	
Conseil de surveillance trimestriel, Assemblée Générale	
Dialogue avec les animateurs du réseau (visite mensuelle) Réunions régionales annuelles Commissions de travail (informatique, communication...)	Contrat de Franchise
Audits, questionnaires fournisseurs, négociations annuelles, rendez-vous intermédiaires en cours d'année	Cahiers des charges La Vie Claire et charte filières/achats responsables, contrat cadre commercial et contrat recette exclusive pour la marque La Vie Claire
Audits, questionnaires fournisseurs, négociations annuelles, rendez-vous intermédiaires en cours d'année	Engagement annuel de récolte
Service consommateurs Baromètre de notoriété (étude) Conseil dans nos magasins par les collaborateurs formés	
Bilan annuel - rencontre à minima 1 fois par an, Procédure d'évaluation des fournisseurs dans le cadre de notre certification ISO 9001	Contrat
Réunions périodiques pour revoir nos engagements financiers	Contrats prêts financements et trésorerie Contrat solution monétique (encaissement CB/espèces/chèques)
Réunions périodiques (points spécifiques/bilan de la période écoulée / point renouvellement des polices d'assurance)	Contrats avec courtier et assureur
Réunions spécifiques et entretiens individuels sur sollicitations	
Conférence de presse 1 fois par an et sur sollicitations, communiqués de presse	
Réunions spécifiques et entretiens individuels sur sollicitations	
Bilan annuel sur les dons	
Accueil de stagiaires et personnes en contrat d'apprentissage	
	La Vie Claire est adhérent au Synabio, Cluster bio régional, membre de la Fédération Française de la Franchise, Synadis, Cosmébio, AFDIAG, Demeter
Réponses aux sollicitations Rencontres avec des ONG	
Dialogue avec des communautés locales – sur sollicitation	Appel à projets local mené par le Fonds de dotation La Vie Claire - Eric Pelen une fois par an

## DES AXES CLAIRS POUR POURSUIVRE NOTRE DÉVELOPPEMENT DURABLEMENT



Nous regardons l'avenir avec sérénité à travers un plan de croissance ayant pour objectif de pérenniser notre entreprise. Pour réussir ce projet, toutes les parties prenantes sont pleinement impliquées autour d'une feuille de route divisée en différents axes stratégiques :

- Continuer le développement de notre réseau de magasins intégrés et franchisés.
- Accélérer le développement de notre propre marque.
- Renforcer la qualité de relations avec nos fournisseurs, nous engager auprès d'eux pour sécuriser les filières.
- Développer de nouvelles filières.
- Recruter et former nos collaborateurs.
- Agir sans relâche pour la satisfaction de nos clients autant dans l'accueil, le conseil, que la qualité des produits que nous proposons.

## DES RESPONSABILITÉS QUI VONT TOUJOURS PLUS LOIN

En tant qu'acteur référent et historique dans la Bio, nous portons des responsabilités environnementales et sociétales fortes, qui dépassent la simple promotion de l'Agriculture Biologique.

### Des référentiels garants de nos engagements



Depuis janvier 2014, La Vie Claire est certifiée ISO 9001. Cette norme renforce notre dynamique interne et notre qualité de service envers nos clients.

**NOUS SOMMES LA PREMIÈRE ENSEIGNE  
DE DISTRIBUTION BIO À AVOIR OBTENU CETTE CERTIFICATION.**



Depuis avril 2016, nous sommes labellisés Bioentreprisedurable®. Porté par le Synabio, ce label est aligné sur la norme ISO 26000 et garantit la crédibilité des engagements RSE des entreprises bio.

**NOUS AVONS ÉTÉ LA PREMIÈRE ENTREPRISE  
DE DISTRIBUTION CERTIFIÉE.  
NOTRE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE  
NOUS A PERMIS D'AMÉLIORER DE 11 POINTS  
NOTRE NOTATION ENTRE 2016 ET 2018.**

## Une contribution aux objectifs de Développement Durable de l'Organisation des Nations Unies

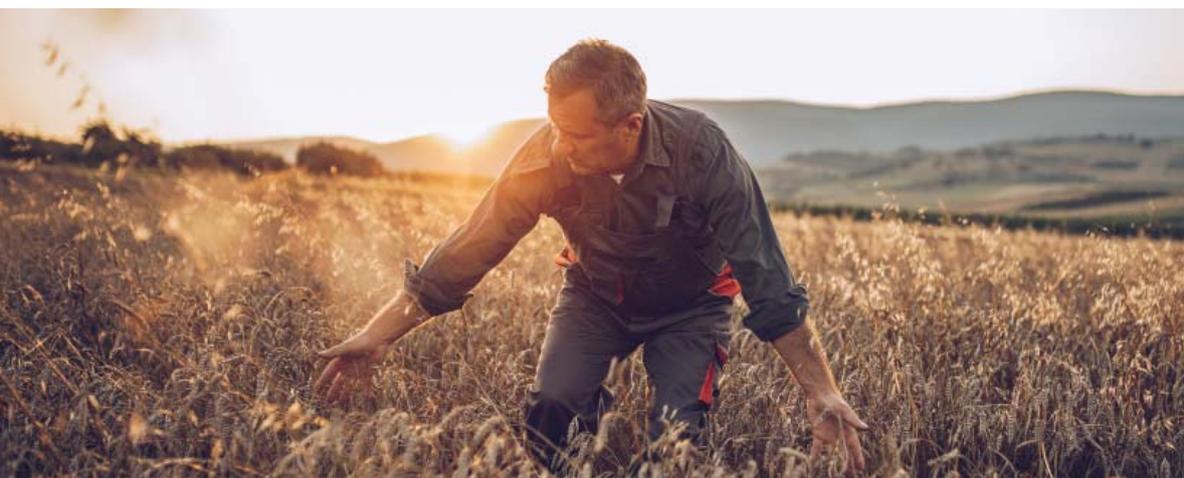


Adopté en septembre 2015 par les États membres des Nations Unies, le Programme de développement durable à l'horizon 2030, aussi intitulé Programme 2030, fixe un plan d'action pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité. Il s'articule autour de 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) qui intègrent les 3 aspects essentiels du développement durable : économique, social et environnemental. Solidaires de cette démarche, nous avons identifié 10 ODD prioritaires pour La Vie Claire et conformes aux engagements qui sont les nôtres depuis plus de 70 ans.

Le Groupe est également tenu d'assurer le respect des dispositions fondamentales de l'OIT (liberté d'association ; élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire, abolition effective du travail des enfants...) ainsi que les législations anti-corruption nationales qui existent dans la majorité des pays où le groupe est présent.

### Les engagements majeurs qui définissent notre idée d'une "autre Bio"

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	COMMENT SE TRADUISENT LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE CHEZ LA VIE CLAIRE : NOS ENGAGEMENTS
NIVEAU 1	 <ul style="list-style-type: none"> <li>• ENGAGEMENT N°1 : S'imposer de dépasser la réglementation bio et se montrer intransigeant sur la qualité</li> <li>• ENGAGEMENT N°5 : Être accessible et au service de nos clients</li> <li>• ENGAGEMENT N°6 : Agir pour une société plus humaine et solidaire</li> </ul>
	 <ul style="list-style-type: none"> <li>• ENGAGEMENT N°2 : Garantir un soutien absolu à nos producteurs</li> <li>• ENGAGEMENT N°6 : Agir pour une société plus humaine et solidaire</li> </ul>
	 <ul style="list-style-type: none"> <li>• ENGAGEMENT N°3 : Travailler en toute écoresponsabilité : changement climatique</li> </ul>
	 <ul style="list-style-type: none"> <li>• ENGAGEMENT N°4 : Accompagner notre croissance d'une politique de ressources humaines en faveur de nos collaborateurs</li> <li>• ENGAGEMENT N°5 : Être accessible et au service de nos clients</li> </ul>
	 <ul style="list-style-type: none"> <li>• ENGAGEMENT N°4 : Accompagner notre croissance d'une politique de ressources humaines en faveur de nos collaborateurs</li> <li>• ENGAGEMENT N°6 : Agir pour une société plus humaine et solidaire</li> </ul>
NIVEAU 2	 <ul style="list-style-type: none"> <li>• ENGAGEMENT N°2 : Garantir un soutien absolu à nos producteurs</li> <li>• ENGAGEMENT N°6 : Agir pour une société plus humaine et solidaire</li> </ul>
	 <ul style="list-style-type: none"> <li>• ENGAGEMENT N°3 : Travailler en toute écoresponsabilité : énergie renouvelable</li> </ul>
	 <ul style="list-style-type: none"> <li>• ENGAGEMENT N°4 : Accompagner notre croissance d'une politique de ressources humaines en faveur de nos collaborateurs</li> </ul>
	 <ul style="list-style-type: none"> <li>• ENGAGEMENT N°4 : Accompagner notre croissance d'une politique de ressources humaines en faveur de nos collaborateurs</li> </ul>
	 <ul style="list-style-type: none"> <li>• ENGAGEMENT N°4 : Accompagner notre croissance d'une politique de ressources humaines en faveur de nos collaborateurs</li> </ul>





# ENGAGEMENT N°1



## S'IMPOSER DE DÉPASSER LA RÉGLEMENTATION BIO ET SE MONTRER INTRANSIGEANT SUR LA QUALITÉ

Chez La Vie Claire, nous nous sommes fixés une priorité absolue : garantir la qualité nutritionnelle, biologique et gustative de nos produits. Pour y parvenir, nous avons engagé une démarche qualité très exigeante. Tellement exigeante, qu'elle va au-delà des normes de l'Agriculture Biologique actuellement en vigueur en France et dans l'Union Européenne. Garantir ce haut niveau de sécurité participe également à fiabiliser les filières de production et transformation biologiques. Tout nouveau fournisseur pour notre marque La Vie Claire est audité par notre équipe qualité ainsi que celles dédiées aux produits : des contrôles indispensables avant de démarrer la commercialisation.

ALIMENTAIRE	RÉGLEMENTATION BIO	CAHIER DES CHARGES LA VIE CLAIRE
Taux de pesticides (résidus de pesticides de synthèse et engrais chimiques en cas de contamination fortuite)	Pas de seuil défini	< 0,02 mg/kg
PBO (pipéronyl butoxide)	Autorisé comme synergisant pour les pesticides naturels comme le pyrèthre	< 0,07 mg/kg
OGM	< 0,9 %	< 0,1 % (minimum détectable)

COSMÉTIQUE	CAHIER DES CHARGES LABEL COSMÉBIO®	CAHIER DES CHARGES LABEL COSMOS ORGANIC®	CAHIER DES CHARGES LA VIE CLAIRE
Ingrédients d'origine naturelle	95 % minimum	95 % minimum	98 % minimum
Ingrédients issus de l'Agriculture Biologique sur le total des ingrédients	10 %	20 % pour les produits non rincés 10 % pour les produits à rincer	20 %
Ingrédients végétaux issus de l'Agriculture Biologique	95 %	95 % sur l'ensemble des ingrédients pouvant être bio (végétaux, cire d'abeille, lait ...)	97 %



Et pour être sûr de la qualité de nos produits, nous réalisons de nombreuses analyses complémentaires ciblées selon les produits.

- Analyses nutritionnelles
- Dosage de mycotoxines : toxines sécrétées par les champignons dans les produits céréaliers, fruits secs, cafés...
- Dosage du gluten
- Analyses spécifiques sur nos miels : authenticité, absence de chauffage, origine florale et géographique...
- Mesure de l'indice de peroxyde des huiles pour prévenir le risque de rancissement précoce
- Absence de métaux lourds : plomb, cadmium, mercure, arsenic et de polluants comme la dioxine ou le furane

### Pas de compromis sur l'exigence

En cas de dépassement des seuils que nous nous sommes fixés, par exemple lors d'une contamination fortuite (par le sol ou l'air), nous nous engageons à retirer tous les produits de nos rayons. C'est notre garantie ultime.

Bien entendu, des contrôles s'appliquent également aux fruits et légumes frais, et plus particulièrement aux références d'origine étrangère.

EN 2019...

- PRÈS DE 3 000 ANALYSES ont été réalisées par 4 laboratoires partenaires experts et indépendants
- 152 NOUVEAUX PRODUITS issus de notre démarche qualité et en collaboration avec notre chaîne de partenaires ont vu le jour
- 99% DES PRODUITS à la marque La Vie Claire sont CERTIFIÉS

### Une qualité certifiée

Labellisés « Agriculture Biologique », les produits La Vie Claire issus d'exploitations agricoles sont contrôlés par des organismes certificateurs comme ECOCERT® : ce label garantit un mode de culture sans utilisation de pesticides de synthèse, ni engrais chimiques.

Nous proposons aussi des produits bio labellisés Demeter, cultivés en biodynamie. Enfin, les produits hors agriculture, les produits d'entretien ou de cosmétiques, sont soumis aux certifications les plus strictes : Cosmébio®, Cosmos Organic, Ecodétergents, Nature et Progrès...

### L'Agriculture Bio : une philosophie au service du bien-être animal

Présent dans les cahiers des charges les plus anciens, le bien-être animal est l'un des principes fondamentaux de l'Agriculture Biologique, bien en avance sur les productions conventionnelles. La réglementation française bio actuelle établit un haut niveau d'exigence pour respecter les besoins propres à chaque espèce. Chez les éleveurs, cela se traduit par la mise en place d'un système de gestion durable, basé sur un équilibre environnemental harmonieux entre l'Homme, la nature et les animaux. Cadre de vie, alimentation, soins apportés aux animaux, attention particulière portée à leur fin de vie...

Chez La Vie Claire, nous sommes soucieux du respect de ces bonnes pratiques, tout comme nos éleveurs partenaires. Des éleveurs passionnés par leur métier, dont l'engagement et leur amour des animaux sont indéniables.

« En tant que filière 100 % Bio et engagée, le bien-être de nos volailles est primordial pour nous. Il est lié étroitement à leur environnement et au soin et attention que leur apportent leurs éleveurs. Nous nous engageons à leur assurer bien-être et protection.

En 2017, nous avons décidé de promouvoir des alternatives à la vente de chapon bio.

En effet, le chaponnage nécessite une castration réalisée dans son jeune âge. Nous avons donc proposé à La Vie Claire d'être ambassadeur de cette démarche et de prendre l'engagement fort et précurseur de stopper la commercialisation de chapons en faveur de la poularde et de la dinde, alternatives gourmandes et plus respectueuses des animaux. Pas évident de renoncer à ce produit festif ancré dans notre culture, pourtant cette promesse est tenue depuis l'hiver 2019 ! Bravo à l'engagement de La Vie Claire à nos côtés pour une Bio cohérente ! »

Yves Bodin et Camille Lemouzy.

### Notre propre cahier des charges pour une offre soucieuse de la biodiversité.

La Vie Claire souhaite proposer des produits de la mer issus de pratiques durables et responsables, obtenus en respectant les stocks de poissons, en préservant les écosystèmes marins et en garantissant aux pêcheurs des conditions de travail sécurisées et conformes aux réglementations nationales et internationales. Le choix des espèces et des lieux de pêche est réalisé en fonction de l'état des stocks et de l'impact global sur l'environnement. Durabilité, respect de la biomasse et de la saisonnalité du poisson, préservation des écosystèmes marins, qualité gustative du produit fini, tels sont les critères fondamentaux de notre projet.



## ENGAGEMENT N°2



### GARANTIR UN SOUTIEN ABSOLU À NOS PRODUCTEURS

Chez La Vie Claire, la dimension humaine est au cœur de nos convictions. Elle est essentielle pour établir un rapport de confiance avec nos producteurs et nos fournisseurs. Engagés dans des relations co-construites et équitables, nous développons avec eux des partenariats de long terme, basés sur la bienveillance, la fidélité et le respect.

L'objectif est de permettre à chacun de grandir de façon durable et de participer tous ensemble à l'essor des filières biologiques.

**Comment ?** Par un engagement quotidien et plusieurs actions concrètes :

- garantir des prix justes à nos partenaires, pour une relation toujours équitable
- fixer des standards intransigeants en matière de qualité sanitaire et nutritionnelle
- accompagner les conversions en Agriculture Biologique, avec un volume de vente garanti, à un prix contractualisé et évolutif en fonction du coût de la vie et des variations de charges
- soutenir le développement et la diversification des activités, afin de pérenniser les volumes de production et de fabrication
- se montrer solidaires en soutenant nos partenaires en cas de coups durs

**Proximité, fidélité et solidarité** sont des valeurs fortes autour desquelles nous avons construit des partenariats de long terme avec une centaine de fournisseurs de la marque La Vie Claire avec lesquels nous travaillons depuis plus de 10 ans pour 106 fournisseurs, 20 ans pour 35 d'entre eux et plus de 30 ans pour 3 fournisseurs historiques.



Pour formaliser ces exigences et garantir ce terrain de confiance mutuelle, La Vie Claire s'est engagée dans une démarche d'Achats Responsables : sélection des fournisseurs en fonction de leurs pratiques éthiques, de leur engagement dans une politique de RSE ou démarche environnementale. Nous les rencontrons régulièrement, les auditons et les évaluons sur ces mêmes critères de RSE.



# DÉFENDRE LES SAVOIR-FAIRE TRADITIONNELS

## Défendre les savoir-faire traditionnels et locaux à l'étranger à travers des programmes solidaires

En tant qu'acteur majeur de la Bio, nous apportons également notre aide aux filières étrangères dont la situation est parfois précaire. Assistance technique en agronomie, aide financière pour les analyses et la certification bio, prix d'achat revalorisés, soutien aux villageois... Les différents programmes mis en place sont gages de pérennité pour les producteurs qui défendent des savoir-faire traditionnels, et de qualité pour nos produits non cultivés en France.

En Turquie, nous participons au programme « Happy Village » qui soutient la production de fruits secs.

En Espagne, nous soutenons la filière amande depuis près de 15 ans, dans la région de la vallée de Villena. Cette région souffrait de la désertion des agriculteurs en raison de son climat. La Vie Claire s'est associée au projet de réhabilitation de la vallée, grâce à la culture d'amandes bio. Nous contribuons aujourd'hui à sécuriser cette exploitation par l'achat des récoltes à l'année.

Un autre exemple de fidélité et d'engagement pour une filière bio d'excellence.



## Soutien à la conversion

Obtenir la mention « Agriculture Biologique » est un engagement fort qui prend du temps. En effet, lorsqu'un producteur veut convertir son exploitation, il doit travailler dans le respect du cahier des charges de la certification pendant au moins 3 ans.

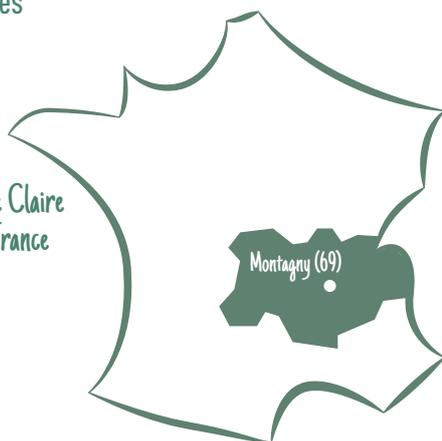
Un processus long que nous avons décidé d'accompagner en achetant aux agriculteurs en voie de transformation leurs fruits et légumes au prix bio dès la 2<sup>ème</sup> année. Il faut savoir que dès la 2<sup>ème</sup> année, le produit est aussi sain qu'un produit bio. Il peut d'ailleurs bénéficier de la mention « En conversion vers l'Agriculture Biologique ». En achetant donc plus rapidement au prix bio, La Vie Claire aide la filière à mieux se développer sur le territoire national, soutient l'emploi local et propose à ses clients de s'associer à cette démarche. Tous les produits en conversion sont indiqués en magasin.

**67** c'est le nombre de références de FRUITS ET LÉGUMES vendus « en conversion vers l'Agriculture Biologique » en 2019 contre 38 en 2018

Privilégier les partenaires français et locaux

**83%**  
des produits La Vie Claire sont fabriqués en France

**83%** des producteurs partenaires sont français



**27%**  
des producteurs de fruits et légumes bio sont en Auvergne-Rhône-Alpes\*

**43**  
fournisseurs La Vie Claire sont en Auvergne-Rhône-Alpes\*

\*Région d'implantation de la plateforme logistique et du siège La Vie Claire, à Montagny (69)

## Nos actions en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

Nous travaillons avec 5 ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) dans le cadre de la collaboration avec nos partenaires fournisseurs.

Ces structures permettent aux personnes en situation de handicap physique ou mental et qui ne peuvent travailler en milieu ordinaire ou en entreprise adaptée, d'exercer une activité professionnelle dans un environnement sécurisant et motivant. Nous collaborons par exemple depuis de nombreuses années avec un ESAT pour notre gamme de plantes en sachets vrac. Spécialisé dans les plantes médicinales, l'établissement dispose de ses propres champs de production et les semences, toujours labélisées Agriculture Biologique, se font soit en serre soit en pleine terre.

# ENGAGEMENT N°3

## TRAVAILLER EN TOUTE ÉCORESponsabilité



Fidèle à nos valeurs, à notre histoire et à ce que nous demandons à nos partenaires, chez La Vie Claire, on s'inscrit naturellement dans une démarche écoresponsable globale : réduction de notre consommation énergétique, utilisation de matériaux durables, respect des ressources naturelles... Car pour réduire l'impact environnemental, chaque détail compte.

Et cette politique, nous l'appliquons pour notre siège social, notre entrepôt logistique mais aussi pour nos magasins.

### Siège social et plateforme logistique de La Vie Claire

Nos installations basées à Montagny sont particulièrement respectueuses de l'environnement, avec des bureaux certifiés BBC\* et un entrepôt labellisé HOE\*\*. Construits en 2011 selon des critères écologiques très exigeants, nos bureaux consomment 52% d'énergie en moins que la réglementation thermique en vigueur. Et pour diminuer notre dépendance aux énergies fossiles, nous avons installé sur tout le site 6 400 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques, soit 72 % de la toiture. Grâce au partenariat avec PAPREC, le site de Montagny trie et valorise l'ensemble de ses déchets, y compris le bois : toutes nos palettes sont récupérées par un spécialiste qui les rénove et les commercialise.

Et du côté des déchets alimentaires, ils sont valorisés dans un centre de méthanisation sous 2 formes :

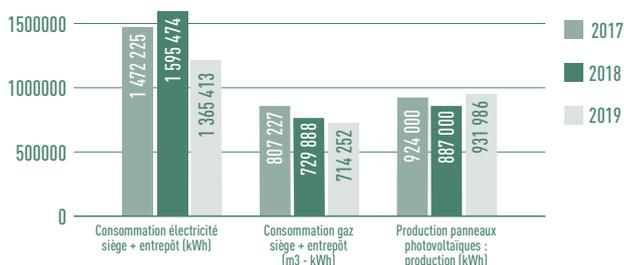
- en électricité, par réaction chimique
- en engrais, répandu directement autour du centre de méthanisation

\* BBC : bâtiment basse consommation  
\*\* HOE : haute qualité environnementale

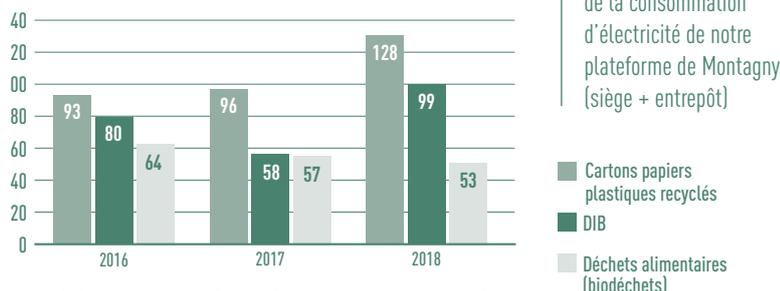


Malgré une hausse de notre activité, la consommation d'énergie et le tri des déchets restent maîtrisés.

### Consommation et production d'énergie sur le site de Montagny

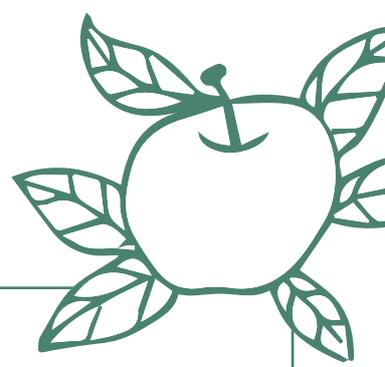


### Déchets en Tonnes sur la plateforme logistique de Montagny



L'énergie produite à l'aide des panneaux photovoltaïques représente 68% de la consommation d'électricité de notre plateforme de Montagny (siège + entrepôt)

En raison de la crise sanitaire du Covid-19 qui est intervenue en pleine période de reporting, notre prestataire Paprec n'a pas été en mesure de nous communiquer les relevés 2019 de nos émissions Déchets. Les données 2019 seront publiées a posteriori.



## L'équipement de nos magasins

Nos convictions environnementales se retrouvent aussi dans notre nouvelle génération de magasins éco-conçus, aménagés et équipés pour réduire les consommations d'énergie : portes de frigos fermées, détecteurs de mouvements, éclairage basse consommation...

Nous avons notamment mis en place dans 8 de nos magasins des installations frigorifiques utilisant du CO<sub>2</sub>, permettant de réduire le risque de pollution des fluides réfrigérants.

Nous avons également souscrit à un contrat spécifique avec EDF pour soutenir les filières de production d'électricité renouvelable.



L'audit énergétique et le bilan des émissions de gaz à effet de serre réalisés en 2017 ont mis en avant un gain énergétique de 22% par rapport à notre ancien concept de magasin.

Les émissions de gaz à effet de serre générées par nos activités se répartissent en quatre grands postes d'émissions :

- Les émissions directes fugitives (fuites de fluide frigorigène) : 55 %
- Les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité : 31 %
- Les émissions directes des sources fixes de combustion (consommation gaz et FOD) : 9 %
- Les émissions directes des sources mobiles à moteur thermique (déplacements des personnes) : 5 %

Notre objectif est de réduire encore nos émissions de gaz à effet de serre, avec une baisse de -14% d'ici 2020 par rapport à 2016.

## ZOOM SUR...

### NOTRE DÉMARCHE D'ÉCO-SOCIO-INNOVATION

Conscients et convaincus que l'innovation durable se doit d'être éco-socio-conçue, nous avons lancé fin 2019 avec le soutien de l'Ademe le projet P.E.P.I.T.E.S. pour Proposer Ensemble des Produits Innovants Transparents et Ecoconçus qui ont du Sens. Ce projet d'innovation collaborative est guidé par les objectifs suivants :

- Amélioration des performances environnementales limitant le transfert d'impact
- Développement d'une nouvelle gamme
- Minimiser les emballages
- Amélioration des performances nutritionnelles des produits concernés
- Test des nouveaux leviers de communication (Analyse Environnementale)
- Déploiement des produits éco-conçus au sein d'autres catégories

## Transport des marchandises

Chez La Vie Claire, le transport des marchandises est également au cœur de nos préoccupations environnementales. C'est pourquoi nous choisissons des transporteurs engagés dans une démarche de développement durable et de réduction de l'empreinte carbone, comme STEF-TFE avec qui nous avons mis en place un partenariat depuis plusieurs années.

Notre principal transporteur veille ainsi à optimiser ses flux de transports, à s'équiper de camions plus écologiques et à former leurs conducteurs à l'éco-conduite. Autant de mesures qui permettent de limiter les kilomètres parcourus et de réduire l'impact de l'activité logistique sur l'environnement.

## ZOOM SUR...

### NOTRE POLITIQUE FRUITS ET LÉGUMES

Les rayons fruits et légumes de nos magasins comptent en moyenne 140 références bio et de saison, cultivées selon un cahier des charges strict et spécifique à La Vie Claire. En privilégiant les producteurs locaux, nous réduisons de façon conséquente le transport des marchandises, et tenons ainsi nos engagements environnementaux. Par ailleurs, chaque magasin La Vie Claire est libre de choisir en toute indépendance ses producteurs régionaux, pour participer au développement des tissus agricoles locaux. À condition évidemment qu'ils respectent notre charte «La Vie Claire» en plus du cahier des charges de l'Agriculture Biologique.

# ENGAGEMENT N°4



## ACCOMPAGNER NOTRE CROISSANCE D'UNE POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES EN FAVEUR DE NOS COLLABORATEURS

Nous plaçons les femmes et hommes de La Vie Claire au cœur de notre développement et de nos succès. Pour offrir à nos collaborateurs toutes les opportunités qu'ils méritent et assurer notre développement, nous avons mis en place une démarche ressources humaines où le recrutement, la formation et la fidélisation de nos équipes sont au cœur des priorités.

### Une formation diplômante

En partenariat avec l'IGS, nous avons créé il y a 3 ans une formation en alternance attribuant la certification MUM (Management des Univers Marchands). Reconnu comme une équivalence au BTS MUC (Management des Unités Commerciales), ce diplôme atteste d'un niveau BAC+2.

Grâce à cette formation MUM, nos collaborateurs peuvent affiner leurs compétences en relation clients, techniques de vente, gestion et management. Ainsi accompagnés et formés, nos vendeurs peuvent ainsi évoluer vers un poste de responsable de magasin.

Nous formons chaque année et pendant 10 mois, une quinzaine de personnes de l'interne ou issues d'un recrutement externe. Pour accéder à cette formation, 2 solutions : par un contrat de professionnalisation ou en mobilisant son CPF (Compte Personnel de Formation).

**16** personnes ont bénéficié de la formation MUM cette année

**77** personnes ont suivi le parcours de formation MUM depuis sa création à La Vie Claire

### Une mobilisation pour l'égalité des chances

Chez La Vie Claire, l'égalité des chances n'est pas un principe. C'est une réalité. Notre ambition ? Que chacun puisse exprimer ses envies d'évolution, acquérir de nouvelles compétences, sans souffrir de discrimination ou de freins quelconques. Chez La Vie Claire, nos métiers sont ouverts à tous, dans la mesure où les compétences, la volonté d'évoluer et le savoir être des candidats répondent aux exigences du poste. De plus, pour soutenir toutes les générations, nous sommes engagés en faveur de l'emploi des jeunes et des séniors. Nous recrutons chaque année des jeunes en contrat de professionnalisation et d'apprentissage pour les former à nos métiers.

**109**  
EMPLOIS CRÉÉS  
EN 2019 (ETP)

**1129**  
COLLABORATEURS  
en effectif total (943 ETP) contre  
400 collaborateurs en 2013  
→ un effectif multiplié  
par 2,5 en 5 ans

**52%**  
des collaborateurs formés  
dans l'année  
→ près de 24 750 heures de formation  
(23 550 heures en 2018)

**93%**  
DE NOTRE EFFECTIF  
2019 EN CONTRAT CDI

**25% des JEUNES  
EMBAUCHÉS EN CDI  
à la suite de leur contrat d'apprentissage  
ou de professionnalisation**

(En 2018, donnée publiée tous les 2 ans. Dans le cadre du plan de génération signé en 2014.)

## L'égalité hommes-femmes au cœur de nos préoccupations.

« Agir pour en finir avec les inégalités salariales entre les femmes et les hommes ». Il s'agit de l'une des mesures phares de la loi « Avenir professionnel » du 05/09/18. La Vie Claire n'a cependant pas attendu cette loi pour favoriser et prôner l'égalité et la parité entre les femmes et les hommes que ce soit en termes de recrutement, de formation, de rémunération, d'augmentation et de promotion. La Bio humaine étant l'un des engagements majeurs de la société.

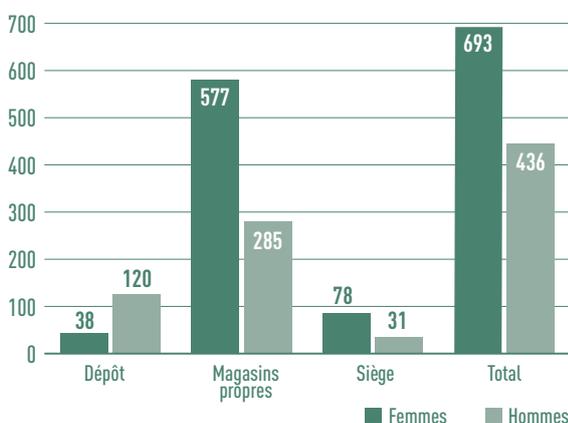
**84/100** à l'index de l'égalité femmes-hommes

La note obtenue par La Vie Claire en 2018 reflète donc sa politique sociale en matière d'égalité et conforte les valeurs qui incarnent l'entreprise.

## 61% DE FEMMES parmi nos effectifs

(au 31 décembre 2019)

Répartition Femmes/Hommes par métier chez La Vie Claire



## Nos actions en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

6 personnes sont reconnues travailleurs handicapés. Nous travaillons également avec 5 ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) dans le cadre de la collaboration avec nos partenaires fournisseurs.

## Des avantages pour nos équipes

Pour permettre à nos collaborateurs, d'avoir eux aussi accès facilement à une consommation biologique, nous faisons profiter nos équipes de conditions préférentielles, avec 30 % de remise sur les prix en magasin. Pour soutenir les jeunes parents nombreux parmi nos effectifs (les congés parentaux représentent un tiers des absences en 2018), nous avons monté un partenariat en 2016 pour ouvrir une crèche inter-entreprises. Située près de notre site de Montagny et financée à 50 % par La Vie Claire, elle permet aux nouveaux parents de retrouver rapidement leur emploi, tout en restant proches de leur enfant. La crèche dispose également de places d'urgence pour offrir aux parents des solutions en cas de besoin et éviter ainsi les absences inopinées.

**32 ans** de moyenne d'âge

Sensible au développement du travail à domicile, La Vie Claire a mis en place une charte de télétravail en 2018. Cette pratique apporte des avantages indéniables tant pour les collaborateurs que l'entreprise : gains en productivité et en sérénité, plus de confiance au quotidien... Autant de bénéfices qui peuvent avoir un impact positif jusque sur la satisfaction client.

## Nos collaborateurs au cœur de l'entreprise

Henri Ford a dit « Les deux choses les plus importantes n'apparaissent pas au bilan de l'entreprise : sa réputation et ses hommes ». La Vie Claire est construite autour de femmes et d'hommes passionnés. Nous avons eu à cœur de questionner l'ensemble de nos collaborateurs avec le cabinet Happy Sens pour poser un diagnostic fiable de leur satisfaction, définir les chantiers à mener et construire avec eux les plans d'actions nécessaires à la performance de notre entreprise.

## Un intéressement et une participation aux résultats

Parce que nos collaborateurs sont acteurs de nos réussites, La Vie Claire a mis en place un accord d'intéressement. Ainsi, un intéressement est versé chaque année à l'ensemble des salariés justifiant de 3 mois d'ancienneté en CDI. Cet intéressement est très fortement majoré pour des résultats supérieurs au budget. Nos collaborateurs bénéficient également d'un contrat de participation. En accord avec la direction et les élus du CSE, nos placements ont été transférés sur des fonds responsables (ISR\*), autrement dit, qui soutiennent des entreprises plus éthiques.

\* Investissement Socialement Responsable : l'ISR est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental, en finançant les entreprises qui contribuent au développement durable dans tous les secteurs d'activité. Le label ISR, attribué au terme d'un processus strict de labellisation mené par des organismes indépendants, constitue un repère unique pour les épargnants souhaitant participer à une économie plus durable.

## Une entreprise qui appartient aussi à ses salariés

Depuis 2010, le capital social de La Vie Claire est ouvert aux salariés. En 2019, 220 salariés détenaient 300 442 actions de l'entreprise. Par ailleurs, depuis 2016 les collaborateurs peuvent également profiter d'une décote à l'achat de l'action.

## Santé et sécurité au travail

- 47 accidents de travail (avec arrêt de travail)
- Taux de fréquence = 32,9 (en jours ouvrés)
- Taux de gravité = 0,71 (en jours ouvrés)

Les salariés du Groupe ne sont pas exposés à des facteurs de risques professionnels tels que des contraintes physiques marquées, un environnement physique agressif, des rythmes de travail de nuit, alternants ou répétitifs.

## Crise sanitaire du Covid-19 (événement post clôture)

Face à la pandémie inédite de Covid-19 de l'année 2020, nous avons, en tant que distributeurs de produits alimentaires de première nécessité, perduré notre activité en prenant des mesures très strictes afin de protéger nos collaborateurs et nos consommateurs :

- fourniture immédiate de matériel de protection (gants jetables, gel hydroalcooliques, visières anti-projections, produits d'entretiens virucides, barrière plexiglas en caisse, marquage au sol en magasins pour la distanciation sociale, renforcement du nettoyage des locaux, réduction des horaires d'ouverture des magasins...),
- mise en place de conditions de travail adaptées (télétravail, communications hebdomadaires de la direction, affichages adaptés au siège social, en entrepôt et en magasins sur les gestes barrières, mise en place d'une cellule d'écoute psychologique...),
- octroi d'une prime exceptionnelle à tous les salariés de l'entreprise afin de les remercier pour leur engagement.



## ENGAGEMENT N°5



### ÊTRE ACCESSIBLE ET AU SERVICE DE NOS CLIENTS

Chez La Vie Claire, rendre la Bio accessible à tous, cela fait partie de notre vocation. Et cet engagement, nous l'exprimons à plusieurs niveaux.

#### Sur le terrain,

avec plus de 366 magasins partout en France, pour être accessible au plus grand nombre.

#### En rayon,

avec une gamme de Petits Prix Bio® sur 75 références du quotidien de marque La Vie Claire. Tous les univers de produits sont ainsi représentés.

Nous mettons également en place chaque mois une sélection de produits en promotion pour s'adapter à chaque budget.

#### En magasin,

avec un programme de fidélité national, qui permet à nos clients de cumuler des points à chaque achat et à chaque participation à la vie communautaire via l'application Ma Vie Claire. Ces points sont ensuite convertibles en bons d'achat. Et grâce au programme de fidélité, nos clients reçoivent toutes l'année des réductions, des bons plans et des offres ciblées.

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) vise à renforcer le droit des Européens sur internet en informant les utilisateurs de l'usage qui est fait de leurs données. Chaque consommateur a un droit de regard sur les données collectées par les entreprises et pourra demander de les récupérer, de les modifier, ou de les supprimer. Ainsi, et dans le cadre de notre programme de fidélité, nous nous sommes engagés avec l'ensemble de nos collaborateurs en magasins à obtenir et prouver le consentement de nos clients : un email a été adressé à l'ensemble de notre base de clients et nous procédons à des relances mensuelles afin qu'ils expriment directement leur approbation.

## Mettre la transmission au cœur de la relation client

Rendre accessible la Bio, c'est aussi transmettre notre expertise et nos savoirs. Le partage et la pédagogie font partie intégrante de l'ADN de La Vie Claire et tous nos collaborateurs en magasins sont formés en nutrition et en naturopathie afin d'offrir la plus grande qualité de conseil à nos clients. En 2019, ce sont plus de 6 500 heures de formation qui ont été dispensées, afin de toujours mieux informer et conseiller nos clients sur la qualité et l'utilisation de nos produits.

## Éduquer aux produits de saison

L'un des premiers sujets sur lequel nous voulons partager nos convictions, c'est la notion de saisonnalité des récoltes. Ainsi, nous proposons exclusivement des produits de saison, avec en moyenne 140 références de fruits et légumes bio. Nous avons le souci des équilibres écologiques et nous voulons le transmettre. C'est pourquoi nous suspendons la commercialisation de tomates, de poivrons, d'aubergines ou de courgettes en hiver.

## Apporter une proximité de tous les instants... même à distance

S'ils ont une question sur un produit et qu'ils ne peuvent pas se déplacer en magasin, nos clients peuvent joindre directement notre service qualité par téléphone.



# 76%

C'est le pourcentage de clients satisfaits des réponses apportées par notre service consommateurs.





## AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS HUMAINE ET SOLIDAIRE



Conscient de notre rôle à jouer pour accompagner l'évolution de notre société et participer à l'amélioration de la vie quotidienne de chacun, La Vie Claire s'engage depuis plusieurs années en faveur de grandes causes sociétales.

### Pour qu'aucun produit ne devienne «déchets»

La Vie Claire encourage et prône les valeurs de l'économie circulaire afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, la précarité alimentaire, ainsi que la promotion d'une alimentation responsable, équitable et durable. Au cœur de notre démarche d'entreprise éco-responsable, cette initiative anti-gaspi est portée par les collaborateurs de La Vie Claire au sein d'un groupe: Agir Clair®.

Pour aller plus loin dans sa volonté de réduire ses déchets et de soutenir aux associations, La Vie Claire s'est engagée à partir de mars 2019 aux côtés de Phenix, une start-up innovante française aujourd'hui présente sur tout le territoire.

### Partenariat La Vie Claire - Phenix

Depuis début 2019, La Vie Claire a tissé des liens avec Phenix, une jeune start-up française aujourd'hui présente sur tout le territoire. Celle-ci figure parmi les leaders de la lutte contre le gaspillage en Europe, dans les domaines alimentaires et non alimentaires. Son équipe de 150 coachs anti-gaspi met en oeuvre des solutions qui permettent de sauver chaque jour près de 100 000 repas, grâce à un réseau de professionnels, de citoyens engagés et d'associations. Concrètement, afin que les invendus ne finissent pas en déchets, La Vie Claire a adopté deux outils développés par Phenix.

### Nous faisons don de nos produits

Toutes les semaines depuis mars 2019 via la plateforme Phenix, nous faisons don de nos produits d'épicerie, droguerie-parfumerie-hygiène et frais en dates courtes ou dépassées de peu.

«*Notre crédo ? Mettre en relation ceux qui en ont trop avec ceux qui en manquent afin qu'aucun produit ne devienne déchet.*»

Léonore Perrin,  
en charge de la communication de Phenix.

En 2019, c'est

**75,3 Tonnes** de produits sec et **36 753 L** de produits liquides qui ont été distribués auprès de **4 associations** : la Banque Alimentaire, le Secours Populaire, les Restos du Cœur et Oasis d'Amour.

**52977**  
REPAS SAUVÉS

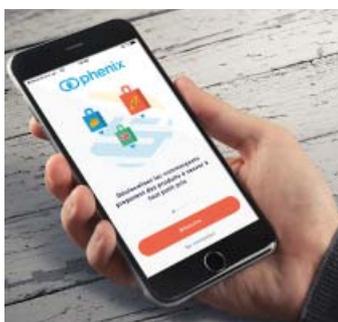
En plus de soutenir des associations engagées auprès des personnes exclues, nous limitons l'impact environnemental lié au traitement de nos déchets.

**26 TONNES**  
DE DÉCHETS ÉVITÉES

**60 TONNES**  
DE GAZ À EFFET DE SERRE ÉVITÉES

### Nous luttons contre le gaspillage alimentaire

Via le recours à l'application Phenix, nous rendons accessible nos invendus aux citoyens engagés. En effet, cette application permet, grâce à un principe de géolocalisation, de réserver des paniers d'invendus à prix réduit ! Une belle initiative pour tendre vers le zéro déchet. Ainsi, plus de 23 485 paniers ont été sauvés depuis le début du partenariat en mai 2019, soit une économie de 158 tonnes de Co<sub>2</sub> évitées.





## Agir contre le gaspillage séduit de plus en plus de consommateurs.

Le nombre d'utilisateurs Phenix a explosé ces derniers mois, avec 250 000 inscrits. En encourageant ce type d'initiatives de la part de ces clients ainsi que le don aux associations, La Vie Claire marque une étape de plus dans sa volonté de se positionner comme un acteur engagé et solidaire sur son territoire.

« Notre concept est assez novateur mais est très bien accueilli ! Les gens apprécient de faire à la fois un geste pour la planète et de réaliser des économies substantielles. C'est d'autant plus vrai si les paniers sont bio : c'est un atout considérable pour nos utilisateurs qui sont en général sensibles à la protection de l'environnement. Il y a une vraie demande de ce genre d'offres anti-gaspi. »

Léonore Perrin.

## Nous soutenons l'entrepreneuriat

« Nous sommes ravis de pouvoir contribuer à la réalisation de projets locaux aboutis et durables autour de l'environnement, de l'agriculture biologique et du lien social. »

Stéphanie Pascal,  
présidente du Fonds de dotation  
La Vie Claire – Eric Pelen.

À travers le Fonds de Dotation La Vie Claire – Eric Pelen, nous accompagnons financièrement les entrepreneurs, les créateurs d'entreprise et les agriculteurs en conversion ou porteur de projets. Depuis 2016, 11 projets ont été récompensés. Cette année, le Fonds de Dotation a récompensé 3 projets innovants.

Le Prix « Coup de Coeur » a été remis pour la troisième année consécutive à Diane et Etienne des «**Petites Cantines**» qui luttent contre l'isolement et l'anonymat en ville avec leur concept de cantine de quartier solidaire. Au-delà de la gratification, le Fonds de dotation a souhaité miser sur la pérennité du projet en les accompagnant durant trois années.

Un prix «Coup de pouce» a été attribué à Fabienne et Marc Besséas du «**Bénitier aux Oiseaux**» afin de soutenir leur exploitation de 7 hectares de fruits bio qui a subi de fortes intempéries (gel et grêle) durant trois années consécutives. Ce soutien financier leur a permis d'acheter des filets de protection pour leurs arbres fruitiers.

## Nous promovons une alimentation saine, durable et écologique

Initié par la Ville de Lyon et le CLAD (Conseil Lyonnais de L'Alimentation Durable), le projet « La Fabrique à Manger » se mobilise pour valoriser dans les quartiers une alimentation saine, durable et écologique. En mettant à disposition les produits nécessaires à la réalisation de leurs ateliers cuisine, La Vie Claire est fière de soutenir ce projet en parfaite adéquation avec ses valeurs.

### ZOOM SUR



Toujours actif, le groupe Agir Clair® a mobilisé les équipes de La Vie Claire autour de la sensibilisation à la protection à la nature et de l'action en faveur de gestes éco-responsables au quotidien en organisant, en partenariat avec la Trail Runner Foundation (association d'intérêt général), un événement marcher et courir utile. Concrètement, plus de 100 personnes se sont mobilisées pour ramasser des déchets, tout en pratiquant une activité physique. Cet événement a été complété d'un Frichtis Agir Clair® zéro déchet. L'idée : partager un bon repas tout en nettoyant le site de notre siège social. Nous avons aussi poussé la solution de covoiturage travail/domicile en proposant les services de Klaxit à nos collaborateurs de Montagny. 2019 marque aussi la mise en place de notre partenariat avec Cy-clope et l'installation de trois cy-clopeurs pour récupérer et valoriser les mégots. 33 400 mégots ont été collectés sur une année. Jetés dans la nature, cela équivalait à 16 700 m<sup>3</sup> d'eau polluée, soit 6 piscines olympiques.



Précurseur, Henri-Charles Geffroy, le fondateur de La Vie Claire a vu juste et posé les bases d'un mode de vie équilibré, en harmonie avec la nature et avec les autres dans lequel nous nous retrouvons tous.

Tout est lié dans notre monde et c'est cette vision du lien, des interactions et des échanges que nous défendons à La Vie Claire depuis toujours, avec nos clients, mais aussi avec nos partenaires fournisseurs, nos magasins, nos équipes. Ce qui nous lie, c'est le mode de vie Bio, mais aussi des valeurs humaines intemporelles, l'éthique, la sincérité, la transparence, la solidarité, le respect.

Nous partageons ensemble le rêve d'une entreprise engagée pour une société plus juste. Rendre la Bio accessible à tous, jouer le jeu de la responsabilité avec nos partenaires, faire de nos magasins des espaces de vie chaleureux, limiter nos impacts sur l'environnement, offrir une qualité de produit contrôlée et certifiée, telles sont les ambitions qui nous guident au quotidien.

Il y a plus de 70 ans, La Vie Claire a ouvert la voie vers un autre mode de vie et de consommation. Plus que jamais, nous n'avons qu'un seul vœu : que nous soyons de plus en plus nombreux à le partager !

## Cadre réglementaire

Le rapport RSE (dit « reporting RSE ») a laissé place depuis le 1er août 2017, à la déclaration de performance extra-financière (communément appelé « reporting extra-financier »). La directive européenne n° 2014/95/UE est en effet transposée par une ordonnance du 19 juillet 2017.

Cette transposition est effective sur les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> août 2017, en vertu d'une ordonnance publiée au Journal officiel du 21 juillet et prise en application de la loi Égalité et citoyenneté du 27 janvier 2017 (v. l'actualité n° 17255 du 31 janvier 2017).

La déclaration de performance extra-financière doit comprendre selon l'article L.225-102-1 du Code de commerce, les informations concernant la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales, environnementales et sociétales de son activité.

### Le contrôle des informations extra-financières

Les informations figurant dans le reporting extra-financier font l'objet d'une vérification par un organisme tiers indépendant, selon des modalités précises.

L'organisme tiers indépendant mentionné au paragraphe V de l'article L. 225-102-1 est désigné, par la Présidente, pour une durée qui ne peut excéder six exercices, parmi les organismes accrédités à cet effet par le Comité français d'accréditation (COFRAC) ou par tout autre organisme d'accréditation signataire de l'accord de reconnaissance multilatéral établi par la coordination européenne des organismes d'accréditation.

Cette vérification par l'OTI donne lieu à un avis qui est transmis aux actionnaires en même temps que le rapport de gestion.

## Note méthodologique

Les informations sociales proviennent du bilan social et des informations consolidées par le service des ressources humaines de La Vie Claire. Elles correspondent aux données de notre siège social de Montagny et de nos magasins intégrés.

Les informations environnementales proviennent d'un suivi régulier dans le cadre de la double certification BBC et HQE, de l'audit énergétique et du bilan Gaz à Effet de Serre réalisés en 2017, de bonnes pratiques environnementales, et d'une remontée d'informations annuelle qui a eu lieu spécialement pour la rédaction de ce document. Elles ne concernent que le siège social de Montagny (consommation d'énergies et suivi des déchets) et la consommation d'électricité de nos magasins intégrés.

Les informations sociétales proviennent d'un suivi régulier dans le cadre de la certification ISO 9001 et de la labellisation Bioentreprisedurable® ou ont été collectées pour le reporting.





Retrouvez votre magasin La Vie Claire le plus proche sur :  
[www.lavieclaire.com](http://www.lavieclaire.com)  
ou service consommateur : 04 72 67 80 08



Document imprimé sur papier recyclé

1982, route départementale 386 - 69 700 MONTAGNY  
Téléphone : 04 72 67 80 08  
[www.lavieclaire.com](http://www.lavieclaire.com)

LA VIE CLAIRE RCS LYON B 632 000 014